

## Transfert licence pCon.planner PRO

Les étapes suivantes vont vous permettre de transférer facilement vos licences pCon.planner PRO d'un poste à l'autre. Il est impératif d'avoir installé au préalable pCon.planner PRO sur l'ancien ordinateur et le nouveau.

**Attention** : En cas de formatage de la machine de changement de hardware (disque dur...) ou mise à jour de système d'exploitation, la clé sera considérée comme perdue.

Pensez donc à faire le transfert de la licence avant. En cas de doute, contactez-nous par mail à [support@pcon.fr](mailto:support@pcon.fr)

### Transfert de licence

**Attention** : Suivez bien les instructions, l'ordre est important. Vous devez commencer sur le nouvel ordinateur (celui qui accueillera la licence).

#### Sur votre nouvel ordinateur

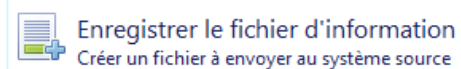
1. Démarrez le Gestionnaire de Licence. Vous le trouverez dans :  
Démarrer → Tous les programmes → EasternGraphics → pCon.planner PRO → Administration de licence

2. Cliquez sur « **Transfert** » pour démarrer la procédure.



3. Cliquez sur « **Enregistrer le fichier d'information** ». Vous allez ainsi créer un fichier ID, que vous devrez transférer sur votre ancien ordinateur (par mail, clé USB, réseau...).

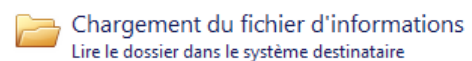
Etape 1 : Créer les informations destinataire



#### Sur l'ancien ordinateur

4. Lancez le Gestionnaire de Licence, puis Transfert. Cliquez sur Chargement du fichier d'information, et sélectionnez le fichier créé à l'étape 3.

Etape 2 : Lire les informations destinataire



5. Sélectionnez dans le cadre dessous la licence à transférer.

6. Cliquez sur « **Enregistrer le fichier licence** ». Vous allez ainsi créer un nouveau fichier que vous devrez transférer sur votre nouvel ordinateur (par mail, clé USB, réseau...).

Etape 4 : Créer la licence



## Sur votre nouvel ordinateur

7. Lancez le Gestionnaire de Licence, puis Transfert.  
Cliquez sur Mettre à jour la licence, puis sélectionnez le fichier créé à l'étape 6.  
Votre licence pCon.planner PRO est désormais active votre nouveau poste.

### Etape 5 : Appliquer la licence




Mettre à jour la licence  
Sélectionner et appliquer le fichier licence

### Remarque importante :

Les licences créées avant la version 6.8 ne sont pas directement adaptées au transfert de licence. Il faut auparavant les mettre à jour.

#### → Comment savoir si la licence est transférable ?

Si la licence est transférable, un petit symbole apparaîtra à cote.

Produit	ID	Type	Date d'expiration
 pCon.planner Pro	10323991790289419	Perpétuel	-
pCon.planner Pro	1091072973754083406	Essai	05.10.2014
 pCon.planner Acoustics Plugin	118737009584757020	Perpétuel	-
 pCon.planner Pro	581363229212481595	Perpétuel	-

Sinon, il faut la mettre à jour.

#### → Comment la mettre à jour ?

- Lancez le Gestionnaire de Licence. Sélectionnez la licence à mettre à jour.
- Cliquez sur « Rassembler les informations licence ». Vous allez enregistrer un petit fichier **C2V** que vous enverrez à [support@pCon.fr](mailto:support@pCon.fr).
- Vous recevrez en retour un fichier **V2C**, que vous enregistrerez sur votre bureau le temps de la mise à jour.
- Relancez le Gestionnaire de Licence. Cliquez sur « Mettre à jour la licence » et Sélectionnez le fichier V2C reçu à l'étape précédente.
- Vous devez voir maintenant apparaître le symbole du transfert de licence.